

Secrétaire :
Stéphanie SERRÉ
sserre@actsho.com

Procès verbal Assemblée générale ordinaire 2022

salle Renaud Barrault , 4 rue Andromède, 44340 BOUGUENAIS

22 juin 2023 à 19h

Présent·es : Mme BAUJON pour l'Amicale Canine Anne de Bretagne – M. BELLIDO Pierre – Mme BERTHET Brigitte – M. HIZEMBERT Patrice pour le club Bouguenais Sport Canin – M. BOULAIS Joël – Mme BOULAIS Monique – M. BOULAY Gilbert – Mme BOULAY Marie-Françoise – Mme BOURASSEAU Ginette – Mme BOURCIER Marie-Annik – Mme JÉGOU Mireille pour le Club Canin Brévinçois – M. DUPÉ pour le Club Canin de Basse-Goulaine – M. CORBÉ Roger – M. DELAHAYE Jean-Michel – M. DELAHAYE Matthieu – M. FÉVRIER Maurice – Mme GUYADER Sophie – M. HIRET Pascal – M. HIZEMBERT Patrice – Mme JÉGOU Élisabeth – M. JÉGOU Gérard – Mme JÉGOU Mireille – Mme LE BERRE-GRUNENWALD Jeanne – Mme LE ROUX Claudine – Mme MARCHAND Marie-Ange – M. MOROT Florent – Mme PAILLARD Isabelle – M. PAILLARD Michel – M. PICHON Patrice – Mme PITON Lalie – Mme PITON Sandra – M. RIGAUD Bernard – Mme RIGAUD Éliane – M. ROUILLON Bruno – Mme SARACCHI Liliane – Mme SERRÉ Stéphanie – Mme SUREAU Andrée – M. SUREAU Gérard – Mme TREHIN-ZADAVESCO Josiane.

Excusé·es : Mme AZUMENDI, M. BERNARD Laurent, Mme DESSERNE Sylvie – M. GAUVRIT Michel, Mme HAMELIN Blandine (Présidente du club de Châteaubriant) M. KARCHER Christian – Mme LE BERRE Christine, M. LE BERRE Denis, M. MAGRÉ Christian – Mme MAGRÉ Yolaine, Françoise BERTAUX, Anne GODEL.

La Présidente accueille et remercie les personnes présentes. Elle souligne l'aide précieuse de Bouguenais Sport Canin dans sa démarche auprès de la Municipalité pour l'organisation de cette réunion et remercie Claudine LE ROUX et Patrice HIZEMBERT (le Président) pour la coordination et la préparation de la salle.

La séance est ouverte à 19 h 10 par le

Rapport moral présentée par Ginette BOURASSEAU

« Depuis notre dernière rencontre lors de l'Assemblée Générale 2022, nous reprenons petit à petit nos marques après ces années de déstabilisation épidémique qui aura laissé quelques traces.

Je pense que dans vos clubs d'utilisation, il en va de même tant pour le bénévolat que pour l'état d'esprit qui s'est installé.

Avant de parler de nos activités, au risque de paraître ringard, il est important de prendre quelques instants pour se souvenir.

Ce sont donc plusieurs juges de beauté et de travail qui ont quitté la cynophilie, comme en ce début d'année, **Jacques LE MAGNAN**, juge pour toutes les races et de Travail et puis de **Jean-Paul PETITDIDIER**, ancien membre de la SCC et Président de la CNEAC pendant de nombreuses années ;

Et pour ceux au plus près de nous : **Monique BRECHET**, Sociétaire de la Saint Hubert de l'Ouest et Trésorière du Club des Sorinières. Elle aura été très active dans les concours d'agility organisés au sein de nos expositions de la Beaujoire. L'Agility, une discipline qui nous ramène forcément à Jean-Luc, son époux, que nous n'oublions pas et lui aussi, parti trop tôt. Nous avons une pensée pour sa famille et bien sûr ses enfant Nolwenn et Yannick.

Et puis **Jean-Luc LAGASSE**

Cela fera bientôt 1 an qu'il nous a quittés. C'était le 17 août 2022.

Présent à l'exposition de Châteaubriant, on était loin de penser qu'il tirerait sa révérence 1 mois et demi après, laissant son épouse Annick et sa fille Aleida en plein désarroi.

Une profonde tristesse pour ceux qui l'ont côtoyé pendant de très nombreuses années.

Lors de nos expositions de Nantes 2022, un hommage appuyé lui a été rendu sur le Ring d'Honneur le samedi et le dimanche sur le ring des Shetlands qui ce jour-là ont été jugés par son grand Ami, Jacques BRETON. Jean-Luc ayant été président du club pendant quelques années et ayant élevé cette race avec Annick, après le Colley sous l'affixe « la Sierra Maestra ».

Pour ce qui concerne la Saint Hubert de l'Ouest, entré au Comité sous l'ère du Docteur Emile GUILLET, il en a été le Président de 1988 à 2003.

Novateur dans la charge qui lui incombait, il a su donner à notre Association cette image de toujours vouloir le mieux pour la Saint Hubert de l'Ouest, ses Clubs d'Utilisation et les Exposants. A l'écoute de ceux qui démarraient dans la cynophilie en tant que Juge Beauté et travail, il n'hésitait pas à se servir de la SHO pour leur offrir un tremplin.

Sa forte personnalité n'a pas toujours été très bien acceptée de notre instance de tutelle. Mais il n'en était pas moins respectueux de tous les règlements en vigueur. Doté d'une personnalité de « leader », il a entraîné dans son sillage une équipe de bénévoles, toujours imprégnée à ce jour de son état d'esprit et de l'envie de faire de belles choses pour notre cynophilie. Beaucoup ont encore en mémoire les réunions de comité où lorsque quelque chose n'allait pas, il fallait se faire « tout-petit » pour éviter la tornade. De là à imaginer que c'était la dictature, non qu'importe, est-ce que cela ne devient pas une qualité pour tout meneur ?

Passionné par le chien, comme il a pu l'être pour l'ornithologie, l'aviculture, ou professionnellement en menant jusqu'au plus haut niveau les athlètes qu'il entraînait, **Jean-Luc** avait de l'ambition pour tout ce qu'il touchait.

Même s'il était parti « bousculer » l'UAN jusqu'à en devenir son Président, il n'était jamais bien loin de la SHO et nous étions bien contents de le voir déambuler dans notre espace « chiens » en acceptant l'UAN comme co-organisateur dans le cadre de nos expositions de Nantes. Et bien sûr, la nostalgie de ces années passées ne nous a pas quittés.

Dans toutes nos pensées nous avons associé Annick, Aleïda, mais aussi la maman de Jean-Luc, ses petits-enfants et arrière petites filles.

En **mémoire et souvenir** de ceux que je viens d'évoquer et tous nos proches disparus, je vous remercie d'observer quelques instants de recueillement.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, des **mouvements ont eu lieu dans le conseil d'administration** :

Bien qu'annoncé depuis plusieurs mois, **Jacques BRETON**, nous a signifié son départ du Conseil d'Administration en janvier 2023, tout en souhaitant resté actif dans nos commissions d'organisation.

Entré en SHO sous la présidence de Jean-Luc LAGASSE, il est donc devenu Trésorier-Adjoint auprès de Jean-Paul CLOUET Trésorier de l'époque.

Toujours avide d'occupations, il s'est attelé à quelques numéros de revue. Une revue qui était un lien avec nos Sociétaires. Mais lorsqu'il est devenu Trésorier, cela a été un investissement « à fond ».

Une trésorerie que personne, lors d'une AG, n'aurait osé contester et aux questions posées la réponse suivait immédiatement. Jean-Luc LAGASSE qui l'avait voulu à ce poste, concluait toujours un exposé financier lors de nos réunions par « ok Jacques, mais dis-nous simplement combien on a en caisse et combien on peut dépenser !!!! » Une analyse primaire pour un comptable mais tellement parlante !

La comptabilité c'était une chose mais son implication dans toutes les organisations, plans, communication, se démenant sans compter jusqu'à mettre sa santé en danger était un énorme travail que l'on ne pouvait quantifier et qui était devenu une normalité dont on s'aperçoit désormais des tâches multiples à redistribuer !

Jacques est un cynophile puisqu'il a aidé son épouse dans l'élevage de shetland et a un état d'esprit de bénévole dont certains diront « à l'ancienne » qui hélas tend à disparaître petit à petit.

Il me dira sans doute que c'est un hasard, mais personnellement je pense quand même que le départ de JL LAGASSE dans un autre monde, qui l'a énormément affecté, l'a amené à conforter sa démission.

Il ne faut pas oublier non plus que Martine, son épouse, a beaucoup aidé Jacques et a donc été impliquée dans toutes les organisations de la Saint Hubert de l'Ouest !

Merci Martine, Merci Jacques.

Selon cet adage qui dit que « nul n'est indispensable », on va trouver petit à petit un grand manque et pas toujours facile pour un successeur de trouver sa place !

C'est donc Elisabeth JEGOU qui a accepté le poste de Trésorière. Et tout dernièrement Sophie GUYADER, Responsable CNEAC, est devenue la Trésorière Adjointe.

Matthieu DELAHAYE, Secrétaire temporaire, a laissé sa place à Stéphanie SERRE et Josiane ZAVADESCO a accepté d'être son adjointe. Isabelle PAILLARD, préposée à la Communication, n'a pas encore eu l'occasion de prendre la mesure de ce poste dont Jacques BRETON se chargeait.

Les SOCIÉTAIRES, dont le nombre augmente par les adhésions lors des confirmations, amènent surtout une représentativité plus importante vis-à-vis de la SCC et notamment dans la participation à son AG.

LES CONCOURS organisés par vos clubs, ont désormais repris le rythme normal après le chaos de la pandémie.

Pour ce qui est des **EXPOSITIONS au standard et confirmations**, même si nous enregistrons plus d'engagements, les structures d'accueil et les contraintes financières sont de plus en plus élevées. C'est le lot de toutes les associations territoriales qui se posent la question du devenir d'une organisation notamment en intérieur imposée jusque-là pour les expositions internationales. Notre seul vrai profit financier provient essentiellement des séances de confirmation grâce à nos Juges de proximité, Sylvie DESSERNE et Christian KARCHER, les clubs et bien sûr l'équipe SHO présente à chaque séance sur site.

La SCC et son programme de DÉMATÉRIALISATION

C'est le cas pour nos catalogues d'expositions dont la SHO a été la 1^{ère} à mettre en place le système d'économie de catalogue pour lequel Matthieu DELAHAYE a dû batailler pour faire admettre à la SCC que tout était dans le respect des règlements de la FCI. Désormais les ACT ont adopté la formule validée par la SCC des catalogues en ligne.

Des formations diverses sont également organisées, notamment pour les secrétaires de juges d'expositions au standard. Ce qui devrait nous permettre de faciliter le recrutement plus local pour les auxiliaires de juges.

Et désormais les confirmations se feront directement sur tablette connectée à la SCC.

Et pour conclure, vous verrez par l'évocation de la Trésorerie, que le nerf de la guerre c'est toujours l'argent pour l'administration SHO, comme pour vos clubs.

Je vous remercie de votre attention »

Rapport d'activités 2022

Pour la gestion administrative de l'ACT-SHO, les membres se sont réunis :

- en Conseil d'Administration, les 28 janvier, 7 avril, 18 mai et 7 septembre 2022
- en AGO, le 3 juin 2022

- différentes réunions des commissions se sont déroulées notamment afin de préparer les expositions de Nantes et Châteaubriant.

L'ACT-SHO était représentée par Ginette BOURASSEAU, Matthieu DELAHAYE et Bruno ROUILLON à l'assemblée générale de la SCC le 27 mai 2022 et également par Ginette BOURASSEAU à la réunion de la SCC concernant les calendriers officiels en date du 23 novembre 2022.

Autres informations diverses :

L'ACT-SHO a accueilli un nouveau club en stage, Bouge ton chien en Retz et informe de la résiliation du club de Saint-Étienne de Montluc.

Les préparatifs du Grand Prix SCC de pistage 2024 se poursuivent avec les 4 clubs de l'ACT-SHO. Bernard RIGAUD, responsable de la commission Utilisation en reparlera dans son rapport.

Rapport des Commissions

Commission « Utilisation » rapport présenté par Bernard RIGAUD.

2022 fût une année correcte pour les clubs d'utilisation. Un petit rappel cependant : tous les clubs doivent m'adresser (par mail de préférence) une copie du PV de leur Assemblée ainsi qu'une copie de l'assurance du club. Il serait bon également que chaque club n'oublie pas de régler son adhésion à l'ACT-SHO en début de chaque année afin d'éviter des relances ... et me faire « houspiller » par notre trésorière.

Côté résultats, les membres de certains clubs se sont distingués :

◆ **ACAB, obéissance** – Sabrina ANDRIEU championne régionale en classe 2e avec Phox son border ; – Florence GOUSSET 2ème au championnat régional en classe 1 avec Play-Boy.

◆ **CNEC, R.U.** – Maurice FÉVRIER avec Lulu, Vice-champion de France en classe 3. En pistage français, Eric SOULARD, avec Punch, a obtenu la meilleure moyenne en France au niveau 1 et est donc qualifié pour le Grand Prix en février 2023. Madig, boxer à Louis ROPARS a terminé 3ème au Grand Prix de France (ex championnat de France « espoir »).

◆ **MACHECOUL, pistage français** – Anne GODEL avec Newton termine 7ème à la coupe et au Championnat de France et Champion des Pays de Loire en échelon 3. Brigitte BERTHET avec Irwall (beauceron) est vice-championne des Bergers Français en classe 3.

◆ **BACO, IGP** - Victoria BAINES avec Qualési (B.A.) 2ème à la coupe de France et 3ème au Championnat, sélectionnée SCC pour le championnat du monde en Tchéquie et à la finale WUSV au Danemark. En ring - Gianni GARGUILO obtient le meilleur pointage après les sélectifs ; il termine 11ème à la coupe de France et 8ème au championnat.

◆ **BOUGUENAIS**, - 5 binômes en pistage et également 5 binômes en ring-mondioring-campagne.

◆ **COUFFÉ**, - À signaler la 17ème place en mondioring de Lennox à Emmanuel PITON en finale du Championnat de France.

Merci de votre attention et bravo à tous.

Commission « CNEAC » rapport présenté par Marie-Annik BOURCIER et Sophie GUYADER

En 2022, 348 licences CNEA dont 218 pour l'Agility.

Calendrier

Sélectif TPE en juin 2022 à Châteaubriant

Sélectif GPF en octobre 2022 à Saint-Michel-Chef-Chef

+ 15 concours organisés par 10 clubs

Résultats 2022

Beaucoup d'équipes étaient engagées au sélectif TPE :

◆ 2 équipes en S sur le podium au cumul

◆ 1 équipe sur le podium de chaque catégorie en M et L au cumul

Championnat de France Grade 3 Agility

Nolwenn BOURIAUD, 8e en catégorie M avec Minuit du club de Saint-Mars-Chiens

Benjamin HULOT, 16eme en catégorie L avec Nickel By du club de Saint-Nazaire

Didier GUIMARD, avec Moon du club de l'ACAB

Et d'autres qui se sont bien défendus avec des beaux classements

Championnat de France Grade 2 Agility

Babette HOARAU, 2e en Handi 4 du club de Cordemais

Karine BOURGOIN, 58^e en M du club de Vertou

Élisabeth JEGOU, 59^e avec Ifaty du club de l'ACAB

Il est regrettable que les clubs ne fournissent pas leurs résultats car les résultats 2022 ne sont plus accessibles sur le site.

Formation

1 monitorat 2e degré « Éducation » à Basse-Goulaine

1 monitorat « École du chiot » à Vertou

1 monitorat « Hoopers » à Divatte-sur-Loire

4 pass « Agility » et 1 « CAESC »

À noter plusieurs changements en agility au 1^{er} janvier 2023 :

- règlement,

- obstacles et,

- catégories (S-small, M-middle, I-inter et L-large. Suppression de la catégorie D-molosse)

Commission « Sauvetage à l'eau » rapport présenté par Jeanne LE BERRE-GRUNENWALD

Présentation :

Atlantique Terre-Neuve et Leurs Amis (ATNLA) est un club pratiquant le sauvetage à l'eau. En 2022, le club a fêté ses 30 ans d'existence. L'ATNLA compte 12 membres actifs et 11 chiens.

Petit rappel, depuis 2021, le club a le droit d'aller s'entraîner sur les plages.

Entraînements 2022 :

Nous avons toujours quatre sites d'entraînements deux sur la commune de Saint-Brévin, au Pointeau et au port de Mindin, et deux sur la commune de Mesquer, sur la plage de Sorlock et au port du Toul-ru.

Nous avons également l'autorisation annuelle pour nous entraîner au port de Mindin.

Démonstrations 2022 :

Nous avons réalisé 2 démonstrations à Saint-Brévin et à Tharon.

Concours 2022 :

Notre concours 2022 a eu lieu en octobre à Mesquer, le concours était complet. Et grâce à l'ensemble du staff, malgré une mer plutôt formée tout s'est passé à merveille.

Siège Social : 14, Grandville 44810 HERIC 06 76 78 97 22

Résultats 2022 :

13 examens présentés, 11 réussites.

2 chiens sur 5 ont été sélectionnés en équipe de France, Jud'pomme et Jérónimo de la Pierre Noire Étoilée et ont représenté la France mais également l'ATNLA et l'ACTSHO en Hollande. Menée par le Coach Denis LE BERRE, l'équipe finit 3e. Et pour cette aventure il y a aussi besoin de plongeurs, l'ATNLA compte dans ses rangs un plongeur international Frédéric FRANC.

ACTSHO :

Le club de l'ATNLA remercie chaleureusement la ACTSHO qui nous soutient dans tous nos projets.

De notre côté, nous essayons d'apporter notre modeste contribution dans l'organisation des expositions canines en assurant une partie de la gestion des parkings intérieurs à la Beaujoire.

Concours 2023 :

Rendez-vous plage de Sorlock à Mesquer, **le 22 octobre 2023 pour le championnat de France de Sauvetage à l'Eau** organisé par l'ATNLA. Vous êtes bien sûr tous les bienvenus pour participer à ce magnifique évènement. Et bien sûr, toute aide sera également la bienvenue !

Commission « Lévrier » rapport présenté par Ginette BOURASSEAU pour Christian MAGRÉ

Activités 2022

Samedi 2 avril – Journée de formation

Pour Expert Qualificateur et Conducteur Technique

Dimanche 3 avril

EPREUVE INTERNATIONALE DE PVL - COURSING

57 inscrits

Juges M. Christian MAGRÉ, Willem VERMAULT et Serge WILLERS

Samedi 15 octobre - Journée de formation

Pour Expert Qualificateur et Conducteur Technique

Dimanche 16 octobre

Epreuve nationale de PVL

61 inscrits

Juge : M. Christian MAGRÉ (France)

Programme 2023

Samedi 1^{er} avril – Journée de formation à ROUGÉ.

Dimanche 2 avril - Internationale de PVL (Coursing) à ROUGÉ.

Jury : Mme Sophie SERINET, Mrs Pascal PELLEN et Serge VIVAN (Belgique)

Samedi 14 octobre – Journée de formation à ROUGÉ.

Dimanche 15 octobre – Nationale "Coursing" à ROUGÉ.

Jury : M. Jean-Pierre MONTAUT

Le CCCA sera présent le dimanche **24 septembre 2023** à ARNAC-POMPADOUR au Championnat de France de PVL. Il assurera la partie technique et le secrétariat d'un parcours (sur les deux)

Trois nouvelles disciplines viennent d'être validées par le comité de la SCC

Elles ont été testées à la Beaujoire 2022 :

SPEED RUN

CROSS RUN

CYNO RUN

Des disciplines ouvertes à l'ensemble des races de chiens

Le CCCA assure les SPEED RUN et CROSS RUN

Commission « Chasse » rapport présenté par Monique BOULAIS

Résultats 2022 des concours organisés par le Club du Setter Anglais

Concours sur bécassines à Couëron

- 11 février : CACT pour Nuage, setter anglais appartenant à M. BLANDIN
CACT pour Obi, setter anglais appartenant à M. ÉTIENNE
- 12 février : CACT pour Moly, setter anglais appartenant à M. ALARÇON
CACT pour Pringle, setter anglais appartenant à M. DESPREY
- 15 octobre : CACTI pour Marlon, setter anglais appartenant à M. FOURNIER

Concours sur bécasses à la forêt du Gâvre

- le 6 décembre : CACT pour Pluton, braque allemand appartenant à M. DURIS, conduit par Mme A. LEQUEUR
CACT pour Mado, setter anglais appartenant à M. MOREAU
CACT pour Mozart, setter anglais appartenant à M. FAUX
RCACT pour Markus, setter anglais appartenant à M. MOREAU
- le 7 décembre : CACT pour Piopi, setter anglais appartenant à Mme A. ANGER
CACT pour Prunelle, setter anglais appartenant à Mme LELOUCH
CACT pour Rhapsody, setter anglais appartenant à M. LABASSA
RCACT pour Pharrel, setter anglais appartenant à M. CORREC

Salon de l'Agriculture du 26 février au 6 mars 2022, Narval, braque allemand appartenant à M. BOULAIS, finit 1^{er} du 7^e groupe.

Le concours de l'ACT-SHO prévu au mois d'octobre a été annulé faute de concurrents et par peur de l'épidémie de grippe aviaire.

Commission « Expositions » rapport présenté par Matthieu DELAHAYE

La commission des expositions s'est réunie trois fois en 2022 afin de soutenir le comité dans l'organisation des expositions canines de Châteaubriant et de Nantes. Je tiens à commencer ce petit compte-rendu par de chaleureux remerciements à tous les membres de la commission mais aussi leurs proches et amis qui s'investissent avec bonne humeur et méthode pour que ces expositions, qui sont la vitrine « Beauté » de notre territoire soient toujours des temps appréciés des exposants et officiels.

L'exposition de Châteaubriant a eu lieu le 3 juillet 2022 sur le site de la Halle de Béré dans des conditions difficiles, d'une part en raison des contraintes sanitaires et d'autre part en raison de l'indisponibilité des infrastructures de la Halle, ce qui a obligé les bénévoles à adapter avec brio les conditions d'accueil des exposants non sans fatigue et stress. 999 chiens étaient inscrits, ce qui est un très bon résultat, tous les participants ont apprécié cette manifestation. Un remerciement particulier à Monsieur Gérard BOULAY qui est un interlocuteur local des équipes de la Halle et aussi à Sandra PITON qui a préparé avec le soutien de ses proches, l'intégralité des repas et sandwiches. Cette autonomie « alimentaire » donne un aspect très convivial à notre manifestation et nous permet d'équilibrer financièrement notre exposition nationale estivale.

Les célèbres expositions de Nantes se sont déroulées les 11 et 12 décembre et ont réuni 2 305 chiens pour l'exposition internationale et 2 110 chiens pour l'exposition nationale. Cela reste la plus grosse manifestation de conformité au standard après le championnat de France. Cette édition avait pour particularité de survenir après un an de break et alors que les conditions sanitaires nécessitaient toujours des contraintes d'organisation spatiale notamment. L'ambiance était tantôt studieuse avec une évaluation millimétrée des chiens par des

experts qui s'étaient vus confiés plus de 40 spéciales et tantôt festive avec un ring d'honneur flamboyant et animé.

Je terminerai ce petit compte-rendu comme je l'ai commencé, par des remerciements à tous les courageux de l'ombre qui prennent en moyenne 10 jours de leurs congés pour organiser nos expositions, Gérard et Andrée SUREAU nos transfuges du 4-9, Jacques BRETON, notre ex-trésorier et désormais néo-trésorier adjoint qui transmet petit à petit son savoir-faire d'exception qui nous permet d'être fiers de nos manifestations.

Commission « Confirmations » rapport présenté par Josiane TREHIN-ZADAVESCO

En 2022, nous avons organisé 10 séances de confirmations qui ont accueilli 994 chiens.

Février, Mars, Novembre aux Sorinières

Avril et Octobre à Bouguenais

Mai à Saint-Nazaire

Juin et Septembre à Joué-sur-Erdre

Juillet à Châteaubriant

Décembre à Nantes (Nantes demeure la plus grosse séance en nombre de chiens : 219 en 2022)

Chaque Séance, malgré une diminution en nombre de participants (essentiellement dû aux séances organisées par les canines limitrophes) nous rapporte une centaine de chiens inscrits sur CEDIA ou inscriptions prises sur place.

Les chiens candidats à la confirmation viennent principalement de Loire-Atlantique, mais nous avons une reprise des départements voisins.

Nous avons fidélisé le lieu de nos séances et les propriétaires semblent bien si adapter. Le nombre de 10 séances est correct, nous en discuterons en réunion de commission. La commission se compose de Mme Ginette BOURASSEAU, la Présidente - Mme Marie-Annik BOURCIER, Responsable - Mme Sylvie DESSERNE - Mme Josiane TREHIN-ZADAVESCO et Mr Patrice PICHON.

Merci à nos juges Sylvie DESSERNE et Christian KARCHER qui assurent tous les jugements.

Merci aux clubs de si bien nous recevoir, aux chasseurs de mettre le Bois de la Vente à notre disposition, un bon bol d'air et une convivialité partagée.

Merci aux membres de la commission Confirmations et du CA d'être toujours présents et du travail fourni.

Merci de votre attention.

Rapport financier 2022 présenté par Élisabeth JÉGOU

Les chiffres-clés de l'exercice 2022

> Fonctionnement SHO : **Mali de -18 439,02 €** (Mali de - 16 801,67 € en 2021) / **Prévisionnel 2023 : Mali de - 8 700 €**

> Séance de confirmations : **Boni de 19 330,60 €** (Boni 17 735,05 € en 2021) / **Prévisionnel 2023 : Boni de 19 000 €**

> Exposition Châteaubriant : **Boni de 5 628,56 €** (Boni de 3 866,56 € en 2021) / **Prévisionnel 2023 : Boni de 10 000 €**

> Exposition Nantes : **Mali de - 16 363,86 €** (Mali de - 5 885,30 € en 2021) / **Prévisionnel 2023 : Mali de - 19 000 €**

Comme on peut le constater, les seules vraies rentrées d'argent sont les confirmations. Concernant les expositions, la différence de résultat s'explique notamment par le fait que Châteaubriant ne fait pas payer le site de la Halle de Béré alors qu'à Nantes, la location de la Beaujoire coûte environ 110 000 €.

État de trésorerie ACT-SHO

Disponibilités au 31/12/2021

> Compte CCP	96 021,61 €
> Livret	18 687,96 €
> Caisse	429,46 €
> Compte CRCM	9 544,64 €

TOTAL 124 683,67 €

Compte d'exploitation 2022

Recettes globales : 280 027,03 €

Disponibilités au 31/12/2022

> Compte CCP	1 372,61 €
> Compte BPGO	24 591,10 €
> Compte CRCM	46 288,61 €
> Caisse	686,05 €
> Livret	625,88 €
> Livret Association	40 010,05 €
TOTAL	113 574,30 €

Dépenses globales : 288 800,28 €

RÉSULTAT : - 9 843,72 € (pour mémoire résultat 2021 : - 2 856,92)

Rapport financier 2022 Contrôleur aux comptes présenté par Elisabeth JÉGOU et Ginette BOURASSEAU

Notre mission a consisté à apprécier les procédures de la fonction comptable et à mettre en œuvre les contrôles sur pièces par épreuves, un examen analytique et des entretiens avec la direction.

La mission d'examen ne constitue pas un audit car elle n'inclut pas la confirmation d'informations auprès des tiers, l'évaluation du contrôle interne et la vérification physique des existants tels que les stocks.

À la date de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels, ni l'image fidèle donnée par ceux-ci du patrimoine, du résultat et de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ci-joints qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan 124 107 €

Total des ressources 279 994 €

Résultat net comptable (déficit) - 9 844 €

Ce déficit est déduit de la réserve de fonds associatifs.

Ce qui porte à **99 658,72 € les fonds propres de l'association.**

Fait à Les Achards, le 22/05/2023

Approbation des différents rapports

Le rapport d'activités et des différentes commissions est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

Le quitus est donné sur le rapport de la gestion comptable et financière à l'unanimité des adhérents présents.

Réponses écrites parvenues avant le 16 juin 2023

Nous n'avons pas reçu de questions écrites.

Nous vous rappelons quelques informations / actualités :

- 30 juin au 2 juillet 2023 deux expositions nationales à Châteaubriant

Le site est actuellement en travaux, plantation d'arbres, réfection d'enrobage, etc... Ce qui va nécessiter une implantation et une organisation différentes auxquelles l'équipe, rompue à ce genre d'exercice, va devoir s'adapter pour accueillir le mieux possible les exposants.

30 juin, nous testons l'organisation des confirmations le vendredi après-midi car cette année l'ACT-SHO organise une double exposition le samedi 1er et dimanche 2 juillet. L'exposition du samedi sera méridienne, 2 expositions régionales se dérouleront le matin.

On attend 900 chiens le samedi et un peu plus de 1000 le dimanche. Cette nouvelle organisation a l'air de convenir aux participants parce que cela leur permet d'arriver tranquillement le samedi matin.

Le comité enchaînera, après Châteaubriant, sur les **expositions de Nantes 2024** qui vont arriver très vite.

- 22 octobre 2023 Championnat de France de Sauvetage à l'Eau à Mesquer

- 17-18 février 2024 Grand prix de France SCC de pistage organisé par l'ACTSHO via ses 4 clubs de pistage.

Toute aide sera la bienvenue !

Séance levée à 20h16 – Un verre de l'Amitié clôture cette séance.